

Réunion du 6 janvier 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2014/26 - Compétence départementale directe d'organisation du transport scolaire - 1151  
Avenant à une convention avec le Département des Vosges pour la prise en charge du transport scolaire d'élèves bas-rhinois - Conventions de délégation et/ou de financement pour l'organisation de services de transports scolaires**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'avenant avec le Département des Vosges pour une participation financière d'un montant de 44 099 € en 2012-2013
- approuve la convention de délégation de compétence d'autorité organisatrice de transports scolaires et de financement passée avec le Séminaire de Jeunes de Walbourg pour une durée d'un an ainsi que le versement d'une subvention d'un montant de 19 307,04 € ;
- approuve la convention à intervenir avec l'institution Mertian de Ehl
- approuve la convention à intervenir avec le collège saint-Joseph de Matzenheim
- approuve la convention à intervenir avec l'institution Providence de Ribeauvillé
- approuve les conventions de délégation de compétence d'autorité organisatrice de transports scolaires d'élèves et d'étudiants handicapés avec l'AAPEI de Strasbourg, l'AAPEI de Haguenau Wissembourg, et l'ARSEA.

Elle autorise le Président du Conseil Général à signer l'avenant et les conventions à intervenir.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140106-84039-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 16/01/14